



COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL
PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL
COMITÉ PERMANENTE INTER-ESTADOS DE LUTA CONTRA A SECA NO SAHEL
اللجنة الدائمة المشتركة لمحاربة التصحر في الساحل



« 50 ans d'engagement au service des populations sahéniennes et ouest-africaines »

AGRHYMET CCR-AOS

PROGRAMME DE RESILIENCE DU SYSTEME ALIMENTAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST (FSRP)

Composante I : Services de conseil numérique pour la prévention et la gestion des crises agricoles et alimentaires

TERMES DE REFERENCE

Recrutement d'un cabinet pour la mise en place d'une plateforme régionale de dialogue sur l'engagement public privé au profit de AGRHYMET CCR-AOS

Financement : IDA et Néerlandais

Août 2024

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le dialogue de leadership sur la sécurité alimentaire africaine (AFSLD), qui s'est tenu à Kigali en août 2019 a défini une vision pour un système alimentaire africain plus résilient. Dans le but de contribuer à la réalisation de cette vision, la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Comité permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) et le Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricole (CORAF) ont lancé un programme sur la résilience des systèmes alimentaires (« West Africa Food System Resilience Program (FSRP) face au changement climatique en Afrique de l'Ouest, avec le soutien financier de la Banque mondiale.

Le FSRP, qui a pour objectif de développer et augmenter la préparation contre l'insécurité alimentaire et d'améliorer la résilience des acteurs des systèmes alimentaires, des paysages prioritaires et des chaînes de valeur, à travers une forte contribution à la « réduction du nombre de personnes (y compris les femmes et les enfants) souffrant d'insécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest », sera mis en œuvre, à travers plusieurs phases. Sur la période 2022-2026, le programme couvre le Burkina Faso, le Mali, le Niger, le Togo, le Ghana, la Sierra Léone, le Tchad et le Sénégal.

Le programme FSRP se compose de cinq (5) composantes que sont :

- 1) Les services de conseil numérique pour la prévention et la gestion des crises agricoles et alimentaires, sous la coordination du CILSS/AGRHYMET CCR-AOS ;
- 2) La durabilité et la capacité d'adaptation de la base productive du système alimentaire, sous la Coordination du CORAF ;
- 3) L'intégration des marchés alimentaires régionaux et le commerce, sous la Coordination de la CEDEAO,
- 4) La contingente d'intervention d'urgence (CERC) ;
- 5) La coordination et pilotage du programme sous la coordination de la CEDEAO.

Il va financer des investissements dans trois domaines thématiques qui se renforcent mutuellement : (1) Services de conseil numérique pour la prévention et la gestion des crises agricoles et alimentaires ; (2) Durabilité et capacité d'adaptation de la base productive du système alimentaire (gestion durable des terres et des bassins versants, approches agroécologiques, etc.); et (3) Intégration du marché et commerce (développement de la chaîne de valeur des aliments de base régionaux).

Les Normes applicables à la mise en œuvre du FSRP sont : (i) le cadre de gestion environnementale et sociale (CGES) ; (ii) le plan d'engagement environnemental et social (PEES) ; (iii) les procédures de gestion de la main d'œuvre (PGMO) et le plan de mobilisation des parties prenantes (PMPP).

La mise en œuvre des activités du programme est basée sur la complémentarité et la mutualisation des efforts, à travers une démarche inclusive facilitant la contribution de toutes les parties prenantes. Cela nécessite le renforcement de la collaboration entre les différents secteurs de développement, notamment ceux des secteurs public, privé et universitaire qui s'intéressent aux domaines d'intervention du programme FSRP.

En effet, l'engagement public-privé est l'une des activités phares du FSRP, comme recommandé lors de l'atelier "Under on sky" qui a été organisé pendant la phase préparatoire du programme pour identifier les acteurs et les meilleures options de mobilisation des acteurs du secteur privé dans la mise en œuvre du FSRP. L'une des recommandations majeures issues de cet atelier était la mise en place d'une plateforme régionale de dialogue sur l'Engagement Public Privé (EPP).

C'est au regard de ce qui précède que le CILSS/AGRHYMET CCR-AOS envisage de recruter un cabinet pour développer une plateforme régionale de dialogue pour l'EPP au niveau régional et dans les pays FSRP.

À terme, les consultations devront permettre de définir les meilleures approches pour faciliter et

optimiser le dialogue pour un EPP solide basé sur une synergie d'actions entre les acteurs publics et privés, avec l'appui du FSRP. La plateforme qui servira de support pour le dialogue régional sur l'EPP s'inscrit dans le cadre de la composante I du FSRP et sera coordonnée par AGRHYMET CCR-AOS.

Les présents termes de référence ont été élaborés pour guider le recrutement du cabinet qui sera responsable de la mise en place de la plateforme régionale de dialogue sur l'EPP en Afrique de l'Ouest.

II- OBJECTIF GLOBAL

L'objectif global est de développer une plateforme régionale de dialogue sur l'engagement public privé dans le domaine des services Agromet (Agro-météo) et Hydromet (hydro-météo) au niveau régional, en collaboration avec les pays du programme FSRP. L'objectif de la plateforme de dialogue est de promouvoir le dialogue et l'échange d'expériences entre les secteurs académique (universitaires), public et privé par différentes mesures de communication et de mise en réseau.

III- OBJECTIFS SPECIFIQUES

De façon spécifique, il s'agit des tâches suivantes :

- Identifier et répertorier les partenaires privés et universitaires existants ou potentiellement mobilisables au niveau régional et global, notamment dans le domaine des services Agromet et Hydromet,
- Identifier et répertorier les principaux acteurs à associer, en matière d'EPP, en particulier dans le domaine des services Agromet et hydromet, en relation avec les composantes nationales FSRP ;
- Organiser une rencontre régionale des acteurs pour la mise en place de la plateforme de concertation sur l'EPP ;
- Approfondir l'analyse des initiatives existantes en matière d'EPP et évaluer leur potentiel d'application dans la région et les pays du FSRP ;
- Proposer un mécanisme de coordination régionale permettant de renforcer la synergie et la subsidiarité entre les acteurs nationaux et régionaux en matière d'EPP ;
- Concevoir un portail web pour la capitalisation des offres du secteur privé et servant de plateforme numérique d'échanges entre les acteurs qui pourrait être intégré dans le site web existant d'AGRHYMET CCR-AOS ;
- Proposer les modalités d'opérationnalisation de la plateforme d'échange sur le l'EPP ;
- Prospecter et identifier de nouveaux partenaires potentiellement engagés pour une collaboration avec le secteur privé ;
- Contribuer à l'intégration de la stratégie novatrice d'EPP sur les services Agromet et Hydromet, dans le modèle économique d'AGRHYMET CCR-AOS.

IV- DESCRIPTION DE LA MISSION

Le cabinet sera responsable de la mise en place de la plateforme régionale de dialogue sur le EPP, sous la supervision d'AGRHYMET CCR-AOS qui coordonnera sa mise en œuvre. Il sera chargé :

- i) d'approfondir l'analyse des initiatives existantes en matière d'EPP, d'identifier les partenaires potentiels aux niveaux national, régional et global et d'évaluer leur potentiel d'application dans les pays couverts par le projet FSRP. Le cabinet capitalisera les études diagnostiques sur le PPE faites par les coordinations

- nationales des pays et exploitera le rapport de l'atelier « under one sky » organisé durant la préparation du FSRP,
- ii) d'organiser un atelier régional sur la mise en place de la plateforme PPE et la coordination des acteurs,
 - iii) de développer une plateforme web d'échange et d'information, facilitant l'accès et la diffusion d'informations relatives à l'EPP dans la région et mettant en relation les différentes initiatives existantes en matière de PPE.

Ainsi, cette activité comprendra deux volets consistant à : (i) l'identification, la mobilisation des acteurs et la mise en place d'un cadre de coordination, de concertation régionale entre les secteurs public, privé et universitaire et (ii) la création d'un portail web permettant la capitalisation des offres du secteur privé et servant de plateforme numérique d'échanges entre les différents acteurs. Cette plateforme numérique permet de faciliter le dialogue entre ces acteurs.

V- LIVRABLES

Les livrables attendus de cette consultation sont :

- Un rapport d'identification des partenaires potentiels existants au niveau régional et global, en particulier dans le domaine des services Agromet et hydromet,
- Un répertoire des principaux acteurs en matière d'EPP, en particulier dans le domaine des services Agromet et hydromet ;
- Un rapport sur le mécanisme de coordination régionale pour le renforcer la synergie et de la subsidiarité entre les acteurs nationaux et régionaux en matière d'EPP ;
- Un rapport sur l'intégration de l'EPP dans le modèle économique d'AGRHYMET CCR-AOS;
- Un rapport d'identification de nouveaux partenaires potentiellement engagés pour une collaboration en matière d'EPP ;
- Un rapport sur la conception d'un portail web pour la capitalisation des offres du secteur privé et servant de plateforme numérique d'échanges entre les acteurs.
- Un rapport sur les modalités d'opérationnalisation de la plateforme d'échange sur le l'EPP ;
- Un rapport global sur l'activité.

VI- PERSONNEL CLE

Le cabinet doit disposer d'une équipe composée d'un expert en engagement public-privé et d'un expert en développement de plateformes numériques dont les profils se présentent comme suit :

✓ Expert en engagement public-privé

Cet expert doit :

- Être titulaire d'un diplôme d'au moins BAC+5 en économie, gestion, ou tout autre domaine connexe ;
- Avoir au moins 07 ans d'expériences professionnelles justifiées avec une expérience approfondie à la fois au niveau du secteur privé et du secteur public ;
- Avoir une bonne connaissance de la problématique des services Agromet, hydromet et de sécurité alimentaire ;
- Avoir une expérience en négociations inclusives multi-acteurs ;
- Avoir une maîtrise de la problématique du fonctionnement de modèle économique et/ou financier d'institutions régionales ou internationales serait un atout ;
- Avoir la maîtrise du français ou de l'anglais. La maîtrise des deux langues à la fois serait un atout ;
- Disposer des connaissances sur le genre et les VBG seraient un atout.

✓ **Expert en développement de plateformes numériques**

Il doit :

- Être titulaire d'un Bac + 5 en informatique ;
- Avoir les compétences solides pour le développement d'applications Web ;
- Avoir les compétences dans le déploiement d'applications web sur un cloud ou un serveur local ;
- Avoir au moins 5 ans d'expériences professionnelles justifiées dont au moins 3 ans dans le développement des plateformes numériques d'échanges ;
- Avoir la maîtrise de l'anglais ou du français. La maîtrise des deux langues à la fois serait un atout ;
- Avoir une bonne connaissance de la problématique des services Agromet, hydromet et de sécurité alimentaire, et d'engagement public-privé, serait un atout.

VII- DUREE DU CONTRAT

La durée prévue du contrat est de 6 mois, avec une rémunération basée sur les livrables et résultats atteints, conformément à la planification convenue.

VIII- METHODE DE SELECTION

Le cabinet sera recruté suivant les dispositions du règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition 2016, révisée en novembre 2017, août 2018 et Septembre 2023 relatives à la sélection fondée sur les qualifications du Consultant (SQC).

Le Directeur Général

Dr Mahalmoudou HAMADOUN